

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 04 MAI 2015

Présents : Mme M. BUSQUET,
Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE, J.M. BODIER, E. RADET, R. LONGE, P.
CLAUSS, P. LONCLE

Absents excusés : Mmes E. DESCAMPS, C. RENOUD et Mr N. LEVESQUE

Secrétaire de Séance : Mme Myriam BUSQUET

Approbation du compte rendu du 16 Mars 2015.

TRAVAUX

- **STATION d'EPURATION**

Les lits de séchage à la Station d'Épuration sont en réfection. Il est envisagé de couvrir ces lits de séchage afin de faciliter la déshydratation des boues. La recherche de la solution la moins onéreuse et la plus pratique est complexe.

- **SALLE MUNICIPALE**

Le ragréage et la peinture de l'estrade et de la petite salle sont en cours de réalisation.

Les rideaux métalliques devant les portes d'entrée sont commandés.

- **LANTERNES / Chemin du Tennis**

Une discussion est engagée sur le choix des lanternes ou l'éclairage à installer le long du chemin du tennis. Les lanternes type Vence qui sont posées au centre du village ont un coût élevé et ne peuvent être subventionnées dans cette phase de réparation. Pour 2 lanternes, dépenser 1900 euros paraît exagéré alors qu'il existe des solutions moins onéreuses avec des lampes LED moins énergivores.

- **ECOLE**

Les gouttières de l'École du haut ont été remplacées et d'autre part des rideaux occultant ont été posés pour faciliter la lecture du tableau numérique.

- **VOIRIE**

Nous sommes toujours dans l'attente de la venue de l'Entreprise qui ne dispose pas actuellement de la machine adéquate.

- **ACCESSIBILITE**

Une demande de subvention, dans le cadre de la D.E.T.R, a été effectuée pour entreprendre des travaux pour faciliter l'accessibilité des bâtiments publics.

RENTREE SCOLAIRE 2015/2016 – Rythmes scolaires

Pour les NAP, il est décidé de continuer comme l'année précédente avec les mêmes intervenants.

La gratuité est maintenue ce qui n'est pas le cas dans d'autres communes.

En ce qui concerne le mercredi après-midi, nous sommes dans l'obligation d'actualiser le tarif car nous sommes près de 2 fois moins cher que les autres structures.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir le chiffre de 6 euros pour la demi-journée du centre du Mercredi.

DEPLACEMENT d'une CLASSE

Depuis quelque mois le Conseil Municipal envisage la construction d'une école afin que les deux classes soient regroupées et permettre une meilleure mutualisation.

La classe du bas serait donc remplacée par une nouvelle construction près de la cantine garderie.

Pour prendre position sur un tel projet, il est nécessaire de faire une étude approfondie.

Il est donc décidé de prendre contact avec un architecte pour un avant-projet chiffré.

QUESTIONS DIVERSES